

*Société
d'Archéologie et d'Histoire
De la Charente-Maritime*

**ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE
PUBLIQUE**

**Siège social : 8, rue Mauny
17100 - SAINTES**

**RAPPORT DU CONTROLEUR des COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Daniel BAILLOU

Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures

6, allée du Chèvrefeuille

17100 - SAINTES

Tel 06.12.26.40.24

danielbaillou@orange.fr

Société d'archéologie et d'histoire de la Charente Maritime

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et reconnue d'utilité publique

par le décret du 6 octobre 1976 (Journal officiel du 18 octobre 1976).

N° SIREN : 309 021 079

Rapport du contrôleur des comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime.

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre conseil d'administration et votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Société d'archéologie et d'histoire de la Charente Maritime** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « Changement de méthode » de la note « Règles et méthodes comptables **de l'annexe des comptes annuels concernant** le changement de méthode comptable opéré dans la cadre de l'application du règlement ANC 2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) et ses principaux impacts sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2021.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités du Président et des personnes constituant le bureau de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient au président et aux trésoriers d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 27 janvier 2022.

Responsabilités du contrôleur des comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

*Je précise que la **SahCM** ne répond pas aux critères de nommer un commissaire aux comptes et un adjoint :*

- Elle ne reçoit pas au moins 153 000 € des subventions publiques (sauf subvention européenne),
- Bien qu'**association reconnue d'utilité publique**, elle ne collecte pas des fonds pour le compte d'autres associations (associations-relais).

Le contrôleur des comptes



Daniel BAILLOU

Saintes, le 17 février 2022

BILAN AU 31/12/2021

BILAN ACTIF	Au 31/12/2021			31/12/2020	BILAN PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
	BRUT	Amortissements et dépréciations	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations Incorporelles					Fonds propres sans droit de reprise		
Concessions, brevets, licences, marques					Fonds propres avec droit de reprise		
Procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					Ecarts de réévaluation		
					Réserves		
Immobilisations Corporelles					Réserves statutaires ou contractuelles	32 950	33 979
Terrains					Réserves pour projet de l'entité		
Constructions					Autres		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 194	14 231	963	1 453	Report à nouveau		
Immobilisations corporelles en cours					Excédent ou déficit de l'exercice	3 316	-1 029
Immobilisations financières					Situation nette (sous total)	36 266	32 950
Autres titres immobilisés					Fonds propres consommables		
Prêts					Subventions d'investissement		
					Provisions réglementées		
Total I	15 194	14 231	963	1 453	Total I	36 266	32 950
ACTIF CIRCULANT					FONDS REPORTES ET DEDIES		
Stocks livres et en cours	5 901		5 901	27 854	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Créances					Fonds dédiés		22 845
Créances clients, usagers et comptes rattachés	135		135	133	Total II	0	22 845
Fournisseurs	61		61		PROVISIONS		
Banque : Compte sur livret	25 815		25 815	28 680	Provisions pour risques		
Banque : Compte courant	4 061		4 061	3 980	Provisions pour charges		1 500
Disponibilités	37		37	204	Total III	0	1 500
Charges constatées d'avance					DETTES		
					Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	257	300
Total II	36 010	0	36 010	60 851	Autres dettes		4 529
					Produits constatés d'avance	450	180
					Total IV	707	5 009
TOTAL GENERAL (I+II)	51 204	14 231	36 973	62 304	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	36 973	62 304

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

	Exercice 2021	Exercice 2020			
PRODUITS D'EXPLOITATION			PRODUITS FINANCIERS		
Cotisations avec contrepartie	5 640	5 341	Autres Intérêts et produits assimilés	136	158
Ventes de biens et services			Reprises sur provisions et transferts de charge		
Ventes de livres	3 676	3 270	Total III	136	158
Ventes de prestations de service (atelier, voyage...)	18	1 080	CHARGES FINANCIERES		
Produits de tiers financeurs			Frais bancaires	7	
Concours publics et subventions d'exploitation	120	1 620	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Ressources liées à la générosité du public			Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Dons manuels	200	1 625	Total IV	7	0
Mécénats			RESULTAT FINANCIER (III-IV)	129	158
Contributions financières			RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	-1 213	-1 029
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 500	675	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Utilisations des fonds dédiés			Sur opérations de gestion	4 529	
Autres produits	497		Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total I	11 651	13 611	Total V	4 529	0
CHARGES D'EXPLOITATION			CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Achats de livres	6 166	6 267	Sur opérations de gestion		
Variation de stock	-891	-1 749	Dotations aux amortissements et aux provisions		
Autres achats et charges externes	7 078	7 780	Total VI		0
Aides financières			Total des produits (I+III+V)	16 316	13 769
Impôts, taxes et versements assimilés			Total des charges (II+IV+VI)	13 000	14 798
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	490	2 471	EXCEDENT OU DEFICIT	3 316	-1 029
Dotations aux provisions			CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Reports en fonds dédiés			Dons en nature		
Autres charges - dons	150	30	Mise à disposition gratuite de biens	11 652	11 652
Total II	12 993	14 798	Bénévolat	48 730	47 606
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 342	-1 187	TOTAL	60 382	59 258
			CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
			Prestations en nature	11 652	11 652
			Personnel bénévole	48 730	47 606
			TOTAL	60 382	59 258

COMPTE PREVISIONNEL AU 31/12/2022

	Exercice 2021	Exercice 2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION			PRODUITS FINANCIERS	
Cotisations avec contrepartie	5640	6550	Autres Intérêts et produits assimilés	136 150
Ventes de biens et services			Reprises sur provisions et transferts de charge	
Ventes de livres	3676	6000	Total III	136 150
Ventes de prestations de service (atelier, voyage...)	18	1350	CHARGES FINANCIERES	
Produits de tiers financeurs			Frais bancaires, Paypal	7 15
Concours publics et subventions d'exploitation	120		Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Mairie de VENERAND		60	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Mairie du DOUHET		60	Total IV	7 15
Mairie de Saintes		1500	RESULTAT FINANCIER (III-IV)	129 135
CDA		2000	RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	-1213 0
Conseil Départemental		2000	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Conseil régional		3000	Sur opérations de gestion	4529
Ressources liées à la générosité du public			Reprises sur provisions et transferts de charges	
Dons manuels	200	200	Total V	4529 0
Mécénats			CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Legs, donations et assurances - vie			Sur opérations de gestion	
Contributions financières			Dotations aux amortissements et aux provisions	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de	1500	0	Total VI	0
Utilisations des fonds dédiés			Total des produits (I+III+V)	15819 22870
Autres produits			Total des charges (II+IV+VI)	12503 22870
Total I	11154	22720	EXCEDENT OU DEFICIT	3316 0
CHARGES D'EXPLOITATION			CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Achats de livres	6166	18900	Dons en nature	
Variation de stock	-891	-7000	Mise à disposition gratuite de biens	11652 11652
Autres achats et charges externes	6581	9760	Bénévolat	14413 50000
Aides financières			TOTAL	26065 61652
Impôts, taxes et versements assimilés			CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	490	1165	Prestations en nature	11652 11652
Dotations aux provisions			Personnel bénévole	48730 50000
Reports en fonds dédiés			TOTAL	60382 61652
Autres charges - dons	150	30		
Total II	12496	22855		
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1342	-135		

ANNEXE

Exercice clos du 01/01/2021 au 31/12/2021

PREAMBULE

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de **36.973 Euros** et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de **11.651 Euros** et dégageant un excédent de **3.316 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES MISSIONS SOCIALES ET DES MOYENS MIS EN ŒUVRE

L'association dénommée « Société d'archéologie et d'histoire de la Charente Maritime », initialement « Société d'archéologie de Saintes », précédemment intégrée depuis 1860 à la « Commission des Arts et Monuments Historiques de la Charente-Maritime » et reconnue d'utilité publique a pour but :

La recherche, l'étude et la sauvegarde des monuments et documents de tous âges existants plus particulièrement dans le département de la Charente Maritime, intéressant l'histoire locale des anciennes Provinces de Saintonge et d'Aunis et l'histoire générale de notre pays dans les domaines archéologique, historique, artistique et scientifique, ou toute autre activité susceptible de concourir à l'accomplissement de son objet.

Son sigle est SahCM

Sa durée est illimitée.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2021 est marqué par la première application du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 modifié par le règlement ANC 2020-08.

Le fonctionnement de l'atelier de sculpture avait, depuis 2019, une gestion financière particulière. Cet atelier entre désormais pleinement dans le cadre de l'objet social de la SahCM.

L'abandon du suivi des stocks pour les parutions de livres antérieures à 2019 a été validé par le bureau du 07 janvier 2022.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les états financiers ont été établis et présentés en conformité avec le règlement de l'Autorité des normes comptables N° 2014-03 relatif au plan comptable général et le règlement de l'Autorité des normes comptables N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC 2020-08.

Seules sont exprimées les informations significatives. **Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.**

Changement de méthode

La première application du règlement ANC N° 2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés.

Les postes impactés par la première application du règlement ANC N° 2018-06 sont les suivants :

Compte de résultat : les comptes de charges et produits ont été modifiés conformément au nouveau plan comptable, les produits sont désormais ventilés par nature, l'utilisation des fonds dédiés est présentée désormais en produits d'exploitation, les reports en fonds dédiés sont présentés désormais en charges d'exploitation, les subventions versées par l'association sont présentées désormais en aides financières ;

Bilan : les contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif font désormais l'objet d'un suivi dans les comptes de fonds dédiés lorsqu'elles sont affectées par les financeurs à des projets définis, la présentation des fonds propres a été revue, les fonds dédiés sont désormais présentés sur la ligne après les fonds propres.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS AU BILAN

Tableau des Immobilisations				
IMMOBILISATIONS	Valeur brute début	Augmentation	Diminution	Valeur brut fin
Autres immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Matériel de fouilles	6232			6232
Outillage de fouilles	1135			1135
Matériel de transport	1865			1865
Mobilier de bureau	1207			1207
Matériel informatique	4755			4755
Autres immobilisations corporelles				
Total immobilisation corporelles				
Immobilisations financières	0			0
TOTAL GENERAL	15194			15194

Tableau des amortissements				
AMORTISSEMENTS	Montant début	Augmentation	Diminution	Montant fin
Autres immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Matériel de fouilles	6232			6232
Outillage de fouilles	1135			1135
Matériel de transport	1865			1865
Mobilier de bureau	1207			1207
Matériel informatique	3302	490		3792
Autres immobilisations corporelles				
Total immobilisation corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL	13741	490		14231

Evaluation des immobilisations

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'usage.

Catégorie	Mode	Durée
Site internet et logiciels	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Tableau des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques				
Autres provisions	1500		1500	0

*Cette provision a été constituée pour l'acquisition d'un logiciel de gestion de la bibliothèque.
Cet achat ne s'est pas concrétisé.*

Tableau des fonds propres

FONDS PROPRES	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Fonds associatifs				
Réserves	33979		-1029	32950
Report à nouveau				
Résultat N-1	-1029		1029	0
Résultat de l'exercice		3316		3316

FONDS DEDIES	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Valorisation du stock des livres antérieurs à 2019	22845		22845	0

Malgré la mise en place de fiches en fonction des entrées et sorties des livres, la gestion théorique de ce stock s'est avérée très difficile à suivre. Elle devait simplifier l'inventaire physique annuel.

Le bureau a décidé, le 07/01/2022, d'abandonner la gestion et la valorisation du stock des livres achetés avant 2019.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Créances

Montant des créances incluses dans les postes suivants	Montant
Fournisseurs autres avoirs <i>Koesio avoir sur facture JEC086745</i>	62
Clients <i>2 factures à percevoir</i>	135
TOTAL	197

Dettes

Montant des dettes incluses dans les postes suivants	Montant
Fournisseurs divers <i>JEC</i>	107
Fournisseurs factures non parvenues <i>Chauvineau</i>	150
Autres dettes	
TOTAL	257

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
TOTAL	
Produits constatés d'avance	
Cotisations encaissées en décembre (atelier de sculpture) pour 2022	450
TOTAL	450

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Produits exceptionnels sur opération de gestion

Il est rappelé que l'atelier de sculpture, pour donner suite à la dissolution de l'Atelier du Patrimoine de Saintonge (APS), a eu une proposition de la SahCM, en 2019, de se joindre à elle.

Il est précisé que cette adhésion était sous la condition suspensive que ce rattachement n'entraîne pas de difficultés de gestion.

Une durée d'au moins un an avait été décidée par le Conseil d'Administration en décembre 2018. De ce fait, en plus de l'adhésion de 30€ comme tout membre de la Société, les sculpteurs versaient une contribution de 30€ pour le fonctionnement de l'atelier. Ces montants ont été imputés sur un compte spécifique du bilan (442500) pendant 3 ans.

Le montant cumulé de trois années s'élève à **4. 529€**.

L'atelier de sculpture et les sculpteurs font désormais partie intégrante de la SahCM.

Ce mode de distinction comptable n'a plus lieu d'être. *La reprise en produit exceptionnel de gestion est justifiée.*

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature représentent le travail, les biens ou les services apportés gratuitement par des personnes physiques ou morales tierces.

La valorisation du bénévolat consiste à calculer combien auraient coûté ces heures si elles avaient été effectuées par des salariés dans le cadre d'un travail rémunéré, charges patronales incluses.

Au cours de l'exercice 2021, l'Association a bénéficié des contributions volontaires dont le détail est le suivant :

- **une contribution en nature** : de la mise à disposition du bâtiment 8, rue Mauny et de la Chapelle des Jacobins. Cette contribution a été évaluée par la ville pour un total de 11.652 Euros par an.

- **une contribution en travail** : le bénévolat dont a bénéficié l'Association aurait représenté un coût d'environ 48.730 Euros. Les calculs ont été effectués au coût du SMIC majoré des charges patronales.

Le nombre d'heures déclarées correspond à 2,07 ETP (*équivalent temps plein*).

Cette répartition a été faite de manière déclarative. Les estimations de temps passé, par bénévole, sur chacune des rubriques, sont documentées